



L'ACCOMPAGNEMENT **SCOLAIRE** DANS TON CLUB

Grâce au soutien de la Fédération Française de Football,
mettez à profit de vos licenciés, petits et grands, différentes actions d'accompagnement scolaire.

EN PARTENARIAT AVEC





TABLE DES MATIÈRES



Édito	p.2
Le programme Puissance Foot	p.4
Le club : un lieu propice à l'accompagnement scolaire et à la prévention de l'illettrisme	p.5
Méthodologie : les outils proposés	p.6
Les modèles-types d'accompagnement scolaire	p.7
Modèle 1 : « Accueil étude libre »	p.9
Modèle 2 : « Étude encadrée »	p.11
Modèle 3 : « Soutien scolaire »	p.13
Focus sur	p.14
Le dispositif « CLAS »	p.15
(Contrat local d'accompagnement à la scolarité)	
Les INSPÉ	p.16
(Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation)	
L'AFEV	p.17
L'ANESTAPS	p.18
(Association Nationale des Etudiants en STAPS)	
FAQ	p.19
Exemples d'initiatives de clubs	p.22

ÉDITO





Né de l'expérimentation du Fondation du Football auprès de « clubs pilotes » situés en France métropolitaine et ultramarine, le dispositif éducatif Puissance Foot – Accompagnement scolaire est aujourd'hui déployé par la FFF sur l'ensemble du territoire pour permettre aux clubs de football de proposer un service complémentaire à ses licenciés.

Depuis 2016 et son lancement, Puissance Foot n'a cessé d'évoluer, de s'adapter aux enjeux pédagogiques pour constituer désormais un outil très important du dispositif éducatif de nos clubs et de notre Football. En parfaite complémentarité avec le Programme Educatif Fédéral, Puissance Foot permet à nos clubs de jouer à plein leur rôle éducatif et démontre leur engagement auprès de leurs licenciés, sur mais aussi en dehors du terrain.

Par l'intermédiaire de ce dispositif, la Fédération s'engage dans la prévention de l'illettrisme et la lutte contre l'échec scolaire en proposant aux clubs des outils simples et adaptés à tous les clubs volontaires. La Fédération se positionne comme un soutien complémentaire à la famille et à l'école pour contribuer à faire de nos clubs non seulement des lieux reconnus d'apprentissage du football, leur mission première, mais également un lieu d'éducation au sens large.

Puissance Foot est une illustration enthousiasmante de la mission de laboratoire du Fondation du Football aux côtés de la Fédération qui porte aujourd'hui son déploiement généralisé au plus grand nombre de clubs.

Philippe DIALLO
Président de la Fédération
Française de Football

Jacques BUNGERT
Président du Fondation du Football

LE PROGRAMME PUISSANCE FOOT



Lancé lors de la saison 2016-2017 par le **Fondation du Football** dans le cadre de son laboratoire d'innovation sociale, le programme d'accompagnement scolaire **Puissance Foot** vise à aider les clubs à structurer leurs actions d'accompagnement scolaire pour leur permettre de jouer un rôle dans la prévention de l'illettrisme et la lutte contre l'échec scolaire.

Depuis 3 saisons, ce dispositif est entré dans une phase de déploiement généralisé sur tout le territoire en collaboration avec avec la Fédération Française de Football via la Ligue de Football Amateur, notamment à travers le dispositif fédéral «Club Lieu de Vie».

OBJECTIFS

1 METTRE EN PLACE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

permettant aux jeunes joueurs et joueuses d'optimiser leur temps entre l'école (primaire, collège, lycée), leur activité sportive et la maison.

2 DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

(lire-écrire-compter) en les contextualisant autant que possible avec la pratique du football.

3 CRÉER UNE DYNAMIQUE POSITIVE

favorisant le goût pour la lecture.

4 RESPONSABILISER LES JEUNES

sur l'importance de l'école et cultiver le goût de l'effort.

5 CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT

et au développement des enfants.

6 JOUER UN RÔLE

dans la prévention de l'illettrisme et la lutte contre l'échec scolaire.

CIBLE

Après 6 saisons d'expérimentation, plus de 350 clubs sont engagés dans ce dispositif qui mobilise plus de 1 000 accompagnateurs (éducateurs, volontaires en service civique...) et bénéficie à plus de 27 000 jeunes licenciés. L'ambition de la FFF, des Ligues et des Districts est d'accompagner tous les clubs désireux de proposer un accompagnement scolaire au sein de leur club.



LE CLUB :

UN LIEU PROPICE À L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET À LA PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME



CONSTAT

- Un lieu de confiance au sein duquel les jeunes licenciés sont plus réceptifs aux apprentissages.
- De faibles coûts des actions initiées (mobilisation de bénévoles, ...).
- Des infrastructures disponibles pour la mise en place de l'accompagnement scolaire.



ENJEUX

- Faciliter l'accès aux mairies et aux établissements scolaires.
- Mieux communiquer pour faire connaître les actions (parents).
- Mobiliser des moyens humains pour l'encadrement.



BÉNÉFICES

- Amélioration de l'image du club.
- Fidélisation des licenciés.
- Reconnaissance auprès des partenaires institutionnels et privés.
- Mobilisation de l'équipe dirigeante et de nouveaux bénévoles.

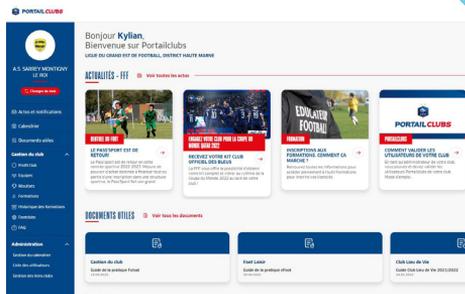
MÉTHODOLOGIE : LES OUTILS PROPOSÉS

1



UN GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

2



UNE RUBRIQUE DÉDIÉE SUR PORTAILCLUBS

pour télécharger toutes les ressources méthodologiques (supports de présentation, documents personnalisables...)

3

DES OUTILS PÉDAGOGIQUES :

destinés aux licencié(e)s et conçus avec des partenaires-experts.

→ Les livrets d'activités U9/10, U10/11, U11/12 et U12/13, qui reprennent les matières du programme scolaire sous une forme ludique en déclinant des exercices autour de notions liées au football.

4

UN ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ :

Le Fondaction du Football et la FFF se tiendront à votre disposition pour vous aider à structurer votre projet d'accompagnement scolaire tout au long de la saison.

- Veille sur les **offres existantes**.
- Partage et échange de **bonnes pratiques** entre clubs.
- Définition de **modèles-types d'accompagnement** adaptés aux clubs en fonction de leurs moyens/structures.
- Mise en place de **partenariats** avec des acteurs reconnus.

Pour vous engager dans le dispositif Puissance Foot, contacter votre district ou :

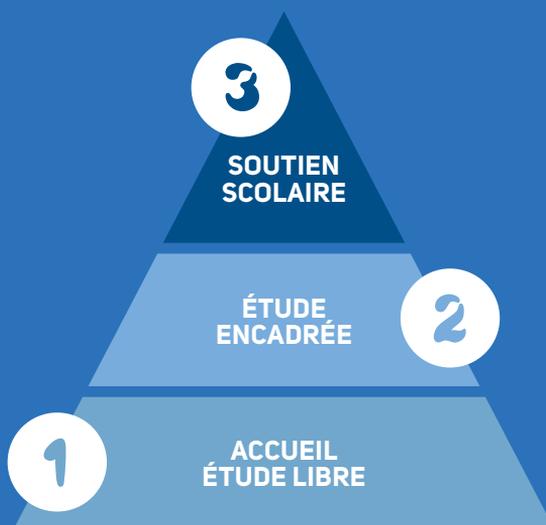
Kévin MORLIGHEM

Chef de projet
Structuration et Développement des clubs
01 44 31 75 79
kmorlighem@fff.fr

LES MODÈLES-TYPES D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE



En 2016, le Fondation du Football a lancé une consultation auprès de clubs de football pour recenser les différentes formes d'engagement existantes en matière d'accompagnement à la scolarité. Un groupe de travail réunissant une quarantaine de clubs de football a ensuite permis de dresser une typologie des différents niveaux d'implication, regroupés ici en 3 modèles-types :



Ces 3 modèles-types sont cumulatifs et répondent à des objectifs et des moyens différents. Vous retrouverez le détail de chacun des modèles dans les pages suivantes (p.8 à 13).



MODÈLE



ACCUEIL ÉTUDE LIBRE

Socle de toute initiative dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité, ce modèle consiste pour le club à proposer un lieu d'accueil dédié permettant aux enfants de faire leurs devoirs au sein du club.

COMMENT FAIRE ?

1

DISPOSER D'UN ESPACE FERMÉ

équipé a minima de tables et de chaises. Si ce n'est pas possible au sein même du club, se rapprocher d'un établissement scolaire à proximité ou de la mairie.

2

PRÉVOIR UN PLANNING D'UTILISATION DE CET ESPACE

pour garantir des conditions de calme minimales (éviter une autre utilisation simultanée de l'espace, le passage répété d'autres membres du club...).

3

FAIRE LA PROMOTION DE VOTRE ACTION

et de la mise à disposition de l'espace (horaires d'utilisation) sur l'ensemble des supports de communication du club (affichage, email parents...).

4

RÉDIGER UN « CODE DE BONNE CONDUITE »

à l'attention des utilisateurs de l'espace.

OUTILS DE RÉFÉRENCE

COURRIER-TYPE

aux collectivités (mise à disposition de locaux).

PLANNING D'UTILISATION

de l'espace dédié par jours/catégories.

COMPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU FOOT

et collecte des « Indispensables ».

CODE DE BONNE CONDUITE

dans l'espace dédié.

POUR ALLER PLUS LOIN



+ Mettre en place un système de « ramassage scolaire ».



+ Équiper cet espace dédié d'une bibliothèque en collectant les « indispensables » et des ouvrages sur le foot.



+ Mettre à disposition du matériel numérique : ordinateurs, tablettes, connexion Internet...

ÉTUDE ENCADRÉE

Mise en place d'une surveillance du lieu d'accueil assurée par des ressources internes au club pouvant aider les enfants dans l'organisation de leur travail.

COMMENT FAIRE ?

1

MOBILISER LES RESSOURCES INTERNES DU CLUB

(éducateurs, bénévoles, parents...).

2

ORGANISER UNE RÉUNION D'INFORMATION

auprès des parents.

3

CONCEVOIR UN PLANNING SPÉCIFIQUE

pour les bénévoles impliqués.

4

METTRE EN PLACE UN SUIVI DES ENFANTS

(feuille de présence et fiche de suivi des élèves).

OUTILS DE RÉFÉRENCE

COURRIER-TYPE

aux collectivités (demande de convention/relations avec les établissements).....

ANNONCE-TYPE

pour recruter des étudiants, enseignants et/ou retraités de l'Éducation Nationale.....

EXEMPLE DE CONVENTION

avec les établissements scolaires/collectivités.....

GUIDE PRATIQUE

pour l'atelier « dictionnaire du football ».....

POUR ALLER PLUS LOIN



- + Distribuer les livrets d'activités Puissance Foot.



- + Diffuser la fiche-mission **SO Bénévole** « Je suis en charge de l'accompagnement scolaire ».



- + Présenter votre projet à vos **partenaires institutionnels/privés** pour les associer à votre action et obtenir une aide financière/matérielle (Contrat de ville, Conseil Général, Région, Fonds parlementaires, Partenaires privés, CNDS, CDOS, Fondation de France...).



MODÈLE

3



SOUTIEN SCOLAIRE

Mobilisation de partenaires disposant des compétences nécessaires pour encadrer l'activité et assurer un suivi personnalisé des jeunes joueurs.

COMMENT FAIRE ?

1

IDENTIFIER DES PERSONNES RESSOURCES

par le biais : des établissements scolaires², des collectivités, des réseaux associatifs locaux/nationaux...

2

RÉALISER UN DOCUMENT DE PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

en détaillant les effectifs, les créneaux...

3

DIFFUSER UNE ANNONCE

pour recruter des étudiants, enseignants et/ou retraités de l'Éducation Nationale.

4

ORGANISER DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

entre les parents et personne(s) en charge du soutien scolaire au sein du club pour un suivi personnalisé.

OUTILS DE RÉFÉRENCE

COURRIER-TYPE

aux collectivités (demande de convention/relations avec les établissements).

ANNONCE-TYPE

pour recruter des étudiants, enseignants et/ou retraités de l'Éducation Nationale.

EXEMPLE DE CONVENTION

avec les établissements scolaires/collectivités.

GUIDE PRATIQUE

pour l'atelier « dictionnaire du football ».

POUR ALLER PLUS LOIN



Répondre aux appels à projet faire une veille en début de saison et établir un calendrier des appels à projets pour lesquels votre club est éligible (noter les dates limites de dépôt de dossier).



Inscrire l'action dans le cadre du CLAS³ (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), ouvrant droit à une subvention de la CAF.



Construire un dossier de sponsoring de votre action à l'attention de vos partenaires privés et pour démarcher de nouvelles entreprises autour de votre dispositif d'accompagnement scolaire.



Guide pratique pour l'atelier « dictionnaire du football ».

² Consulter le focus « INSPÉ » page 16.

³ Consulter le focus « CLAS » page 15.



FOCUS **SUR...**



LE DISPOSITIF CLAS

(Contrat local d'accompagnement à la scolarité)

« Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social »⁴. Le CLAS, dont l'objectif est de favoriser la réussite scolaire, s'inscrit dans les objectifs et les principes d'action définis par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité⁵.

COMMENT FAIRE ?

1

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET

www.caf.fr/allocataires/ma-caf-recherche

2

SÉLECTIONNEZ VOTRE CAF

en saisissant votre code postal ou en cliquant directement sur votre département sur la carte de France.

3

CLIQUEZ SUR « RECHERCHE »

et indiquez « CLAS » dans la barre de recherche.

4

TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT

de l'appel à projet CLAS⁶.

5

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE

de financement.

⁴ Source : Ministère de l'Éducation nationale - octobre 2010.

⁵ Document téléchargeable dans votre extranet.

⁶ Si le document n'est pas en ligne, faites votre demande en cliquant sur « contacter ma caf » par téléphone, courriel ou courrier.

MODALITÉS



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les associations loi 1901, qu'elles soient sportives, culturelles...



QUI SUBVENTIONNE ?

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) est le principal financeur et soutient les actions valorisant le rôle des parents dans la mise en œuvre des projets afin de soutenir leurs capacités éducatives et de favoriser leur implication dans la vie scolaire de leurs enfants.



QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Laïcité et non prosélytisme, gratuité ou participation symbolique, ouverture à tous sans discrimination, implication des parents, temps péri et extrascolaire, apports méthodologiques et cognitifs, apports culturels, sportifs, accompagnement des parents, liens formels avec les établissements scolaires, recrutement des intervenants : en règle générale il doit être supérieur ou égal au niveau Bac+2.

LES INSPÉ

(Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation)

Les INSPÉ sont des composantes universitaires qui travaillent en partenariat avec toutes les universités d'une académie donnée et en étroite relation avec les rectorats. Ce sont des instituts qui ont pour mission principale la formation initiale professionnelle universitaire des enseignants et des conseillers principaux d'éducation (CPE). Ils contribuent également à la formation continue des enseignants et des CPE et au développement de la recherche notamment en éducation.

Le Réseau des INSPÉ c'est :

- ▶ 32 INSPÉ répartis dans l'ensemble des académies et l'ENSFEA, spécialisée dans la formation de l'enseignement agricole.
- ▶ 150 sites de formation localisés sur l'ensemble de la métropole et de l'outre-mer.
- ▶ Environ 66 000 étudiants en master accueillis sur l'année 2021/2022.

LES PRÉ-REQUIS

1

AVOIR UN LOCAL DÉDIÉ
à l'accompagnement scolaire.

2

NOMMER UN RÉFÉRENT
qui sera en contact avec l'établissement et les enseignants / étudiants volontaires.

3

DÉFINIR UN CALENDRIER PRÉCIS
des créneaux d'accompagnement scolaire (jours, horaires, etc.)

4

CONNAÎTRE LE NOMBRE ET LE PROFIL
de vos jeunes licenciés (effectifs par créneaux, âges, classes, etc.)

5

RÉFLÉCHIR AUX CONTREPARTIES
que vous pourriez proposer aux volontaires.
Astuce : mobilisez vos partenaires pour sonder les possibilités (mairie, entreprises, etc.)

ACTION

ÉTABLIR UN PARTENARIAT

Entre votre club et un INSPÉ pour faire encadrer vos créneaux d'accompagnement scolaire par des enseignants-stagiaires / étudiants de l'établissement.

MODALITÉS



PRENDRE CONTACT AVEC LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

(kmorlighem@fff.fr) pour être mis en relation avec l'établissement le plus proche de votre club étudiants de l'INSPÉ.



RÉDIGER UNE CONVENTION*
avec l'établissement précisant les éléments essentiels de votre collaboration.

* Utiliser le modèle de convention téléchargeable dans votre extranet.

L'AFEV

Association créée en 1991, l'Afev fait le lien entre campus et quartiers populaires en mobilisant des étudiants dans des actions de solidarité. En lien avec 60 universités et plus de 1 000 établissements scolaires, l'Afev met en œuvre l'accompagnement de près de 18 000 enfants et jeunes par des étudiants bénévoles. L'Afev est ainsi le premier réseau de mentorat étudiant en France et en Europe.

Le réseau de l'AFEV c'est :

- ▶ Une association présente dans 55 agglomérations en France et plus de 500 quartiers populaires
- ▶ Des professionnels de l'engagement qui accueillent, forment et accompagnent chaque année plus de 1 500 jeunes en service civique, près de 18 000 bénévoles et 900 colocataires solidaires.

La FFF, le Fondation du Football et l'Afev ont en commun des valeurs et des pratiques en termes d'éducation et d'engagement.

LES ACTIONS PROPOSÉES

1

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF COLLECTIF

réalisé par des jeunes en service civique de l'AFEV au sein des clubs-pilotes pendant les créneaux de soutien scolaire.

2

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

via la mobilisation de mentors AFEV pour l'accompagnement individuel de jeunes ciblés par les clubs-pilotes.

3

PARTAGE DE RESSOURCES

de l'AFEV via des formations nationales ou locales sur des thématiques éducatives et méthodologiques à destination des éducateurs des clubs-pilotes selon les besoins identifiés

MODALITÉS



POUR PLUS D'INFORMATIONS,
contactez Kévin MORLIGHEM,
Chef de projet Structuration et développement des clubs par :

E-mail : kmorlighem@fff.fr

Téléphone : 01 44 31 75 79

afev**

CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

Partenaire du programme Puissance Foot

L'ANESTAPS

(Association Nationale des Etudiants en STAPS)

L'Association Nationale des Etudiants en STAPS (ANESTAPS), est la seule organisation représentative des jeunes dans le champ du sport et de l'animation. Elle a pour missions principales l'innovation sociale, avec la construction de projets autour du sport pour répondre aux enjeux sociaux et sociétaux actuels, et la représentation étudiante, avec des enjeux d'amélioration de la qualité de vie et d'études des jeunes au sein de leur cursus universitaire et professionnel.

Le réseau de l'ANESTAPS c'est :

- ▶ + de 68 000 étudiants en STAPS
- ▶ 69 composantes STAPS
- ▶ + de 55 associations locales et 1 bureau national

LES PRÉ-REQUIS

1

AVOIR UN LOCAL DÉDIÉ
à l'accompagnement scolaire

2

NOMMER UNE PERSONNE RÉFÉRENTE
qui sera en contact avec les associations STAPS locales

3

DÉFINIR UN CALENDRIER PRÉCIS
des créneaux d'accompagnement scolaire et des entraînements

4

CONNAÎTRE LE NOMBRE ET LE PROFIL
de vos jeunes licenciés

5

PRÉPARER UNE FICHE DE COMMUNICATION
pour les associations STAPS locales de votre territoire

ACTION

RECRECITER DES ÉTUDIANTS STAPS BÉNÉVOLES

pour vos créneaux d'accompagnement scolaire en échange d'un stage d'encadrement sportif de 50h et + au sein de votre club.

MODALITÉS



REGARDER SUR LE SITE ANESTAPS.ORG/SO-N-RESEAU-DASSOCIATIONS/

pour prendre contact avec les associations STAPS locales de votre territoire.



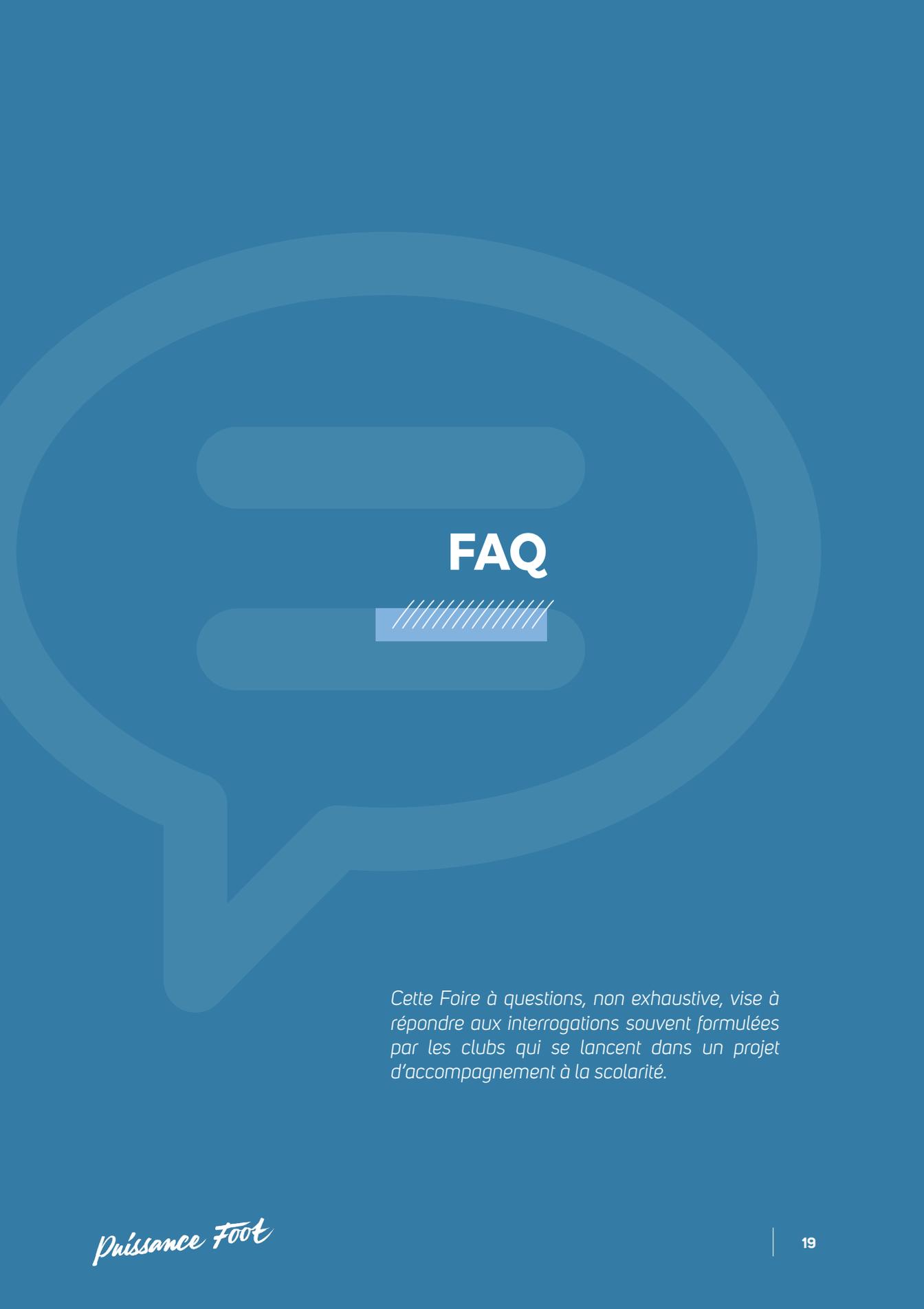
ENVOYER LES INFORMATIONS

aux associations pour qu'elles fassent de la communication auprès de leurs étudiants. Pour toute demande d'informations, veuillez contacter l'ANESTAPS par :

Email : orientation@anestaps.org



Partenaire du programme Puissance Foot



FAQ

Cette Foire à questions, non exhaustive, vise à répondre aux interrogations souvent formulées par les clubs qui se lancent dans un projet d'accompagnement à la scolarité.



01

COMBIEN DE CRÉNEAUX D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DOIT-ON ORGANISER AU MINIMUM PAR SEMAINE ?

Aucune exigence n'est imposée dans le cadre du programme Puissance Foot. Les clubs sont libres de s'organiser comme ils le souhaitent en fonction de leurs ressources matérielles, humaines et financières. Vous pouvez donc proposer des sessions d'accompagnement scolaire / aide aux devoirs une fois par semaine, plusieurs fois par semaine ou même seulement pendant les stages organisées lors des vacances scolaires.

QUELLE TRANCHE D'ÂGE DOIT-ON CIBLER ?

Des besoins d'accompagnement peuvent s'exprimer tout au long de la scolarité d'un élève, et des solutions existent du CP à la Terminale donc le Fondation du Football et la FFF n'imposent pas aux clubs « Puissance Foot » de cibler une catégorie particulière. La recommandation des partenaires-experts engagés dans le programme est la suivante : c'est à la période du CM1 – CM2 – 6^e que le décrochage scolaire des jeunes en difficulté s'accroît, il peut donc être pertinent de privilégier ces catégories. Raison pour laquelle les livrets d'activités ont été conçus pour les licenciés des écoles de Foot.



02

COMBIEN DE JEUNES DOIT-ON ACCUEILLIR ?

Il convient de proposer des conditions d'accueil ou d'accompagnement adaptées à votre structure. Cela dépend de la capacité d'accueil de votre espace dédié à l'accompagnement scolaire et aux ressources humaines mobilisées pour encadrer cet espace. Il n'y a pas de règle imposée pour participer au programme Puissance Foot.



03



04

PEUT-ON INTÉGRER LE PROGRAMME PUISSANCE FOOT SI L'ON NE DISPOSE PAS D'ESPACE DÉDIÉ POUR ACCUEILLIR LES LICENCIÉS ?

Si l'objectif premier du programme Puissance Foot et d'accompagner les jeunes licenciés dans leur réussite scolaire au sein du club, en leur proposant des temps d'aide aux devoirs / accompagnement scolaire, il existe d'autres manières de prendre part au dispositif. Les livrets d'activités Puissance Foot sont des ressources offertes à tous les clubs volontaires, même ceux qui ne disposent pas d'un espace dédié au sein de leurs installations.

COMMENT RECRUTER DES BÉNÉVOLES ?

⇒ EN LANÇANT UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION AU SEIN DU CLUB.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition des ressources méthodologiques (supports de communication, mail d'information...) pour présenter le programme Puissance Foot et recruter des bénévoles ;

⇒ EN RECRUTANT DES APPRENTIS OU DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ;

Via les partenaires-experts du programme, qui mettent à disposition des clubs amateurs des ressources humaines : les INSPE, l'AFEV et les UFR STAPS ;

⇒ **AVEC L'AIDE DES ASSOCIATIONS LOCALES** (MJC, Missions locales, association de soutien scolaire...), ou de la municipalité ;
En collaboration avec les établissements scolaires.



05

COMMENT BÉNÉFICIER DES RESSOURCES MÉTHODOLOGIQUES DU FONDATION DU FOOTBALL ET DE LA FFF ?

Les ressources méthodologiques sont téléchargeables sur les sites de la Fédération Française de Football et du Fondation du Football. Pour toute question, vous pouvez contacter :

Kévin Morlighem
kmorlighem@fff.fr

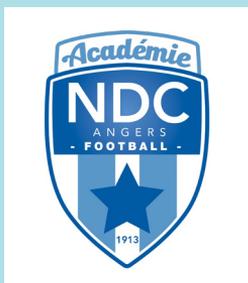
A large, faint lightbulb graphic is centered on the page. The bulb is composed of a circular outline with several short, rounded rectangular shapes radiating from the top, representing light rays. The base of the bulb is a simple, rounded shape with three horizontal lines below it, suggesting a screw-in base. The entire graphic is rendered in a light blue color that matches the background.

EXEMPLES D'INITIATIVES DE CLUBS



CRÉATION D'UNE ACADÉMIE

1



POUR + D'INFOS :

Thibaut VOLANT

Responsable Académie
NDC ANGERS FOOTBALL
06 23 37 13 05
thibautvolant@ndcangersfoot.fr

L'académie NDC Angers (Ligue Pays-De-la-Loire)

NDC Angers a ouvert une Académie pour ses licenciés scolarisés du CM1 à la 3^e. Au total, 2 groupes ont été constitués : les primaires (U10-U11 G&F) et les collégiens (U12-U13-U14-U15 G&F). Les 40 à 50 académiciens participent à 2 temps d'accompagnement scolaire par semaine : le lundi/vendredi ou le mardi/jeudi. Au cours de la saison 21-22, le club a conventionné avec 12 écoles et 10 collèges différents. Grâce à ces conventions, les licenciés peuvent quitter plus tôt l'établissement scolaire pour participer au soutien scolaire organisé par le club. Un référent est identifié dans chaque établissement (CPE, directeur, professeur).

L'adhésion à l'académie donne droit aux éléments suivants : la licence FFF, 2 entraînements avec la catégorie, 2 entraînements avec l'académie, la participation aux compétitions officielles, les 2 temps hebdomadaires de soutien scolaire, une tenue spécifique « Académie » et un accès à la plateforme SchoolMouv. En parallèle chaque académicien est libre de choisir l'un des deux parcours suivants pour son année : le parcours « Jeune Arbitre » et/ou le parcours « Jeune Éducateur ».

RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

2



POUR + D'INFOS :

Arnaud AUGEREAU
Educateur Sportif ASAC
06 61 40 31 90
asac@bbox.fr

Des étudiants bénévoles ASAC Couronneries (Ligue Nouvelle-Aquitaine)

Depuis plusieurs saisons, le club de l'ASAC Couronneries collabore avec les principaux acteurs éducatifs du territoire (établissements scolaires, ville de Poitiers, maison de quartier...). La question des ressources humaines est vite devenue prioritaire, afin de proposer un soutien régulier et individualisé à moyen et long terme. Aujourd'hui, le club est partenaire de 3 structures lui permettant de bénéficier d'interventions d'étudiants bénévoles :

- ▶ Sciences Po Poitiers. Grâce à son réseau de partenaires, le club a rencontré le responsable de la vie étudiante de l'école, chargé de coordonner le parcours civique des étudiants. Au total, 6 à 8 étudiants sont mobilisés chaque année.
- ▶ L'UFR STAPS de Poitiers. Le club a contacté les responsables de la formation. Dans le cadre de leur cursus, les étudiants en STAPS doivent réaliser des stages de 70 à 140 heures en milieu professionnel ou associatif. Une partie de ces heures peut être dévolue au suivi scolaire des licenciés, à la condition qu'un encadrement sportif soit aussi prévu dans ce stage, en lien avec la formation de l'étudiant. 2 à 4 étudiants participent au dispositif chaque année.
- ▶ L'AFEV, spécialiste de l'accompagnement et du soutien scolaire. Ce partenariat permet aux étudiants tuteurs d'être formés en début de saison à l'accompagnement scolaire. 4 à 6 volontaires en service civique sont également investis chaque année pour accompagner les licencié(e)s.

SUITE - RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

3



POUR + D'INFOS :

Sami HACHANI
Responsable Technique
FC Longjumeau
06 64 71 59 38
fclongjumeau@gmail.com

Des volontaires en service civique FC Longjumeau (Ligue Paris-Ile-de-France)

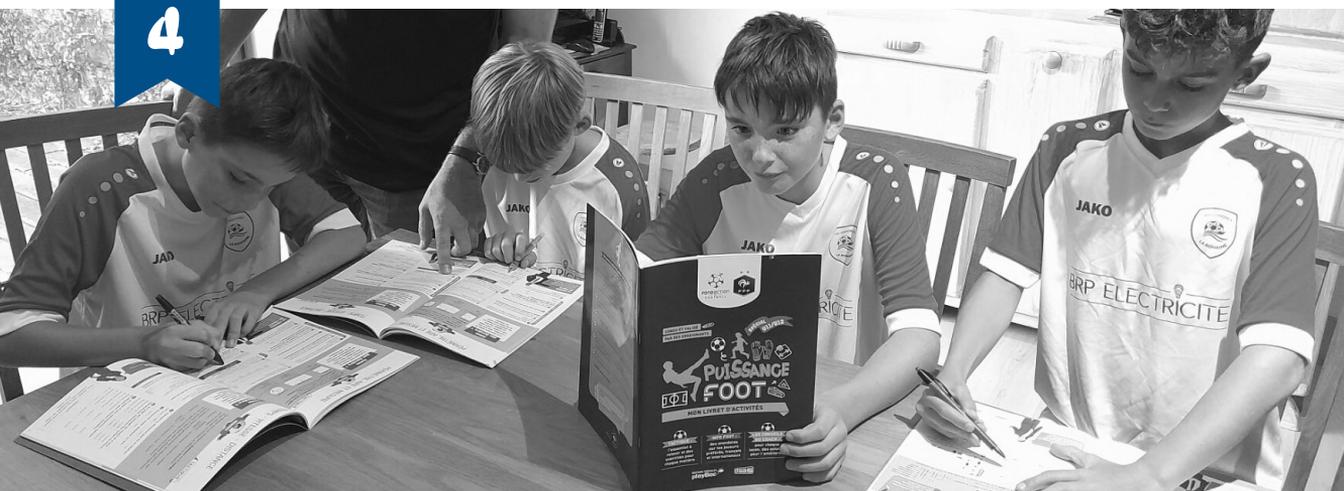
Pour encadrer les créneaux de soutien scolaire, le FC Longjumeau a décidé de recruter des volontaires en service civique. Dans un premier temps, le club a sondé les licencié(e)s en études supérieures ainsi que leur cercle de connaissance pour privilégier le recrutement des jeunes habitant aux alentours du club.

Ces volontaires en service civique peuvent encadrer le soutien scolaire du club jusqu'à 8h par semaine et interviennent également sur les stages pendant les vacances. 5 créneaux sont proposés pendant la semaine : du lundi au jeudi soir (17h45 – 19h30) et le samedi matin.

Le coût pour le club est faible car la prise en charge des indemnités des services civiques est réalisée par l'Etat et la région.

SUITE - RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

4



Des bénévoles du club FFM La Romaine (Ligue Bourgogne Franche-Comté)

Pour encadrer l'accompagnement scolaire, le club du FFM La Romaine a fait appel à 5-6 bénévoles du club. Il s'agit à la fois de parents des jeunes licencié(e)s (1 professeur d'EPS, 1 professeur d'histoire, 1 professeur à l'université), d'un volontaire en service civique et de 2 apprentis. Ces derniers sont engagés sur d'autres projets au sein du club (Club Lieu de Vie, Dirigeant, Educateur...).

Les parents sont sollicités à chaque stage de vacances et participent avec enthousiasme.

POUR + D'INFOS :

Bertrand NORMAND

Président du FFM La Romaine
06 62 01 17 59
Bertrand.NORMAND@sdis25.fr

SUITE - RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

5



POUR + D'INFOS :

Alexandre TOUTAIN

Responsable au FC Mordelles

06 75 71 62 14

fcmordelles@gmail.com

Une association de la commune FC Mordelles (Ligue Bretagne)

Le FC Mordelles a initié un partenariat avec une association d'aide aux devoirs locale en répondant à une demande publiée dans la presse quotidienne régionale. Cette association proposait une aide scolaire pour les élèves en difficulté sur la commune mais recherchait un lieu d'accueil. Après plusieurs semaines d'expérimentation, une convention de partenariat a été signée pour la mise à disposition des locaux du club. L'association est présente le lundi soit en période scolaire, avec 5-6 bénévoles. Chaque semaine, 15 à 25 joueurs bénéficient du programme Puissance Foot. Il n'y a pas de coût pour le club car l'association est subventionnée par la municipalité.

ORGANISER DU RAMASSAGE SCOLAIRE

6



POUR + D'INFOS :

Pierre VITRÉ

AS Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul
06 01 72 54 61
pierre.vitre@icloud.com

AS Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul (Ligue Pays de la Loire)

L'AS Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul a mis en place un système de transport scolaire pour son académie. Deux minibus ont été loués (au Super U et au centre socioculturel de la ville) pour aller chercher les collégiens à 17h à la fin des cours, les acheminer vers le stade à 17h15 puis ramener les minibus à 17h30. Les licenciés sont scolarisés dans 2 collèges de la ville, situés à 5km du stade.

Au total, 25 bénévoles du club ont été impliqués dans le ramassage scolaire pendant la saison (grands-parents, anciens membres du bureau, parents, éducateurs...). Un planning de roulement a été mis en place afin de ne pas surcharger les bénévoles.

Entre 12 et 22 jeunes étaient présents chaque soir ; il était parfois nécessaire d'ajouter des voitures aux minibus loués. Le club a sollicité la mairie pour prendre en charge les frais de location, l'essence restant à la charge du club.

PARTICIPER À LA CORRESPONDANCE PUISSANCE FOOT



POUR + D'INFOS :

El Akmi NOUDJOUMOUDINE

US Ouangani
usouangani@lmfoot.fr

US Ouangani (Ligue Mayotte)

L'US Ouangani a souhaité participer à la correspondance Puissance Foot initiée en septembre 2021. Les jeunes licenciés du club ont échangé plusieurs lettres en cours de saison avec leurs correspondants de l'AC Boulogne-Billancourt.

Pour ce faire, l'US Ouangani a présenté le projet au Conseil d'administration du club, au bureau et à l'équipe technique ayant validé la participation. Une présentation a ensuite été faite aux joueurs et joueuses, en lien avec les éducateurs. Ils ont été très réceptifs car nombre d'entre eux ne connaissent pas beaucoup la métropole.

Afin d'apporter un cadrage aux échanges, un professeur des écoles s'est joint au groupe de travail composé des éducateurs, de parents et d'un animateur BAFA. Plusieurs ateliers d'écriture et lecture ont été mis en place pour aider les jeunes à rédiger leur courrier.

Les jeunes de l'US Ouangani espèrent pouvoir participer à la prochaine édition de la correspondance Puissance Foot afin d'échanger avec d'autres jeunes.

BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN FINANCIER : **DISPOSITIF CLAS**

8



POUR + D'INFOS :

Cécile THERY

Présidente FC Hauts de Lens
lens.fch.552821@lhf.fr

FC Hauts-de-Lens (Ligue Hauts-de-France)

Le dispositif CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, les ressources nécessaires aux enfants pour les aider dans leur parcours scolaire. Les actions CLAS peuvent subventionner les initiatives portées par les associations sportives.

C'est le cas du FC Hauts-de-Lens qui, pour bénéficier de cette aide financière, collabore avec le collège et la cité éducative de la ville (label accordé aux territoires menant une politique éducative ambitieuse et partagée). Le club a déposé un dossier commun avec l'établissement scolaire et la cité éducative à la CAF du département, qui finance le dispositif CLAS.

L'aide accordée peut aller jusqu'à 2 100 euros, pour un groupe encadré de 12 jeunes au maximum.

L'ACCORD DU VERBE



1 Relie les sujets aux verbes.

- Les joueurs
- Nous
- Le supporter
- Wendie Renard
- Tu

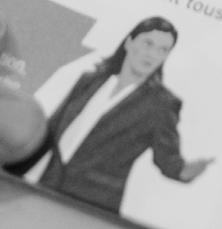
Il joue à...
Ils sont professionnels ou amateurs.
Il marque les centres mieux que Kurzawa.
Ils sommes fiers de notre équipe.

★ Souligne le verbe qui convient.

- Elle marque / marquent à tous les matchs.
- Kimpembe et Varane forme / forment la charnière défensive de la France.
- L'attaquant dribble / dribblent les deux défenseurs.
- Les joueuses s'entraîne / entraînent tous les jours.

4 Écris le... au temps demandé.

- La télévision ne [travaille] pas pour...
- À chaque match en France, ses supporters [chantent] la Marseillaise.
- Avant son opération, elle [est] toujours signalée en position de hors-jeu.
- Samedi, nous [allons] au stade de la M... avec le bus des supporters.



Puissance Foot